



VILLE DE MARGNY-LES-COMPIEGNE

Arrêté Portant délégation de signature

Monsieur Frédéric GUYON

N° AG 33-2026

Le Maire de la Commune de Margny-lès-Compiègne,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°96-142 du 21 février 1996,

Vu l'article L2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature,

Vu l'article R.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de donner délégation de signature à un ou plusieurs agents communaux titularisés dans un emploi permanent,

Vu l'arrêté nommant Monsieur Frédéric GUYON, Conservateur territorial du patrimoine,

Considérant que, pour faciliter le fonctionnement du service des archives, il est nécessaire de donner délégation de signature à Monsieur Frédéric GUYON,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Frédéric GUYON, Conservateur territorial du patrimoine, est délégué pour la signature de courriers de transmission courants, des bordereaux d'élimination, et des courriers de gestion courants à la Direction des Archives Départementales et à la Direction des Archives Nationales.

Article 2 : Ces délégations sont exercées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 3 : Le Maire, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'en application des dispositions du décret n°65-25 du 11 janvier 1965 modifié, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens ou par télé-recours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à **Margny-lès-Compiègne**, le 20 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
060-216003798-20260420-AG33-2026-A1
Date de réception préfecture : 20/04/2026

.../...

.../...



Le Maire

Bernard HELLAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard HELLAL', written over the printed name.

Exemplaires :

- Agent
- Registre

Copies :

- Sous-Préfecture

Publié le